

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Société Civile Professionnelle

BOURDENET ANTONIN

Commissaires de Justice Associées

24 RUE DU DOCTEUR POUJADE

84201 - CARPENTRAS

Tel : 04.90.63.01.47

bourdenet.antonin@orange.fr

Fax : 04.90.60.06.14.

huissier84-ba.fr

LE LUNDI VINGT JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ

De 09 Heures à 14 Heures.

A LA REQUETE DE :

Maître Pierre MARTIN, de la SELARLU MARTIN, Mandataire Liquidateur de la SARL FONCIERE DU VENTOUX, dont le siège social est sis Immeuble Le Britannia, Bât B, 20, Boulevard Eugène Deruelle, (69432) LYON CEDEX 3, nommé à cette fonction suivant jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 29 Septembre 2021,

Ayant pour avocat, Maître Florence CHARVOLIN, Avocat associé au sein de la SELARL ADK, Avocat au Barreau de Lyon, dont le siège social est sis 20, Boulevard Eugène Deruelle, (69003) LYON, Toque n°1086,

M'AYANT EXPOSE :

Agissant en vertu :

D'une requête et d'une ordonnance rendue sur pied de requête par M. le Juge Commissaire près le Tribunal de Commerce de Lyon, Chambre des Procédures Collectives, le 07/11/2024, m'autorisant à dresser tous les actes nécessaires à la réalisation judiciaire des biens immobiliers appartenant à la SARL FONCIERE DU VENTOUX, et ainsi le procès-verbal descriptif desdits biens,

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier suivant :

Des lots 31, 39, 58, 60, 78, 81, 401, 404, 702, 904, 1005, 1202, 3, 30, 47, 53, 61, 80, 311, 406, 504, 601, 905, 1103, 19, 28, 29, 52, 57, 103, 109, 402, 505, 27, 51, 56, 59, 65, 403, 405, 506, 602, et 1006 sis dans la Résidence de Tourisme Les Mazets du Ventoux, cadastrée section AO, numéros 397, 398, 696, 703, 705 et 707.

412, Route de Carpentras

84340 MALAUCENE

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Me Caroline BOURDENET, Commissaire de Justice associée au sein de la Société Civile Professionnelle BOURDENET ANTONIN, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à CARPENTRAS (84200), 24, Rue du Docteur Poujade, BP 14017, soussignée,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :

Résidence de Tourisme Les Mazets du Ventoux

412, Route de Carpentras

84340 MALAUCENE.

OU ETANT, J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Accompagnée de M. Thomas Breton, Cabinet DI2E, expert en diagnostic, dont le siège social est sis 263, Chemin de Seyssau à MONTEUX (84170), et de son assistant,

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, ces personnes ne sont ni à mon service ni au service du créancier.

Là, étant, je rencontre Monsieur BIZODOT Robin, Responsable de la résidence : je me présente à lui, lui expose l'objet de ma présence et lui demande s'il accepte que nous visitions les lots 31, 39, 58, 60, 78, 81, 401, 404, 702, 904, 1005, 1202, 3, 30, 47, 53, 61, 80, 311, 406, 504, 601, 905, 1103, 19, 28, 29, 52, 57, 103, 109, 402, 505, 27, 51, 56, 59, 65, 403, 405, 506, 602, et 1006 de ladite résidence appartenant à la SARL FONCIERE DU VENTOUX, pour procéder à leurs descriptions et aux diagnostics réglementaires.

Monsieur BIZODOT Robin accepte que je procède à ma mission. Il m'indique que :

- les lots 31, 39, 58, 60, 30, 47, 53, 61, 19, 28, 29, 52, 57, 27, 51, 56, 59, 65 correspondent à des **places de stationnement dans le parking souterrain** sis sous le bâtiment A de la résidence.
- Les lots 78, 81, 3, 80 correspondent à des **places de stationnement extérieurs**.

Il ajoute toutefois que les places de parking ne sont pas numérotées ni attribuées dans la résidence.

Il me précise que les autres lots correspondent **à des appartements** au sein de la résidence et m'indique la concordance entre les numéros de lots que je détiens et les numéros d'appartements :

Dans le BATIMENT B :

Lot 103 = Logement A6

Lot 109 = Logement A2

Dans le BATIMENT D :

Lot 311 = Logement C12

Dans le BATIMENT E :

Lot 401 = Logement D8

Lot 403 = Logement D6

Lot 404 = Logement D5

Lot 405 = Logement D2

Lot 406 = Logement D1

Lot 402 = Logement D7

- **Dans le BATIMENT F :**

Lot 504 = Logement E4

Lot 505 = Logement E5

Lot 506 = Logement E6

- **Dans le BATIMENT G :**

Lot 601 = Logement F1

Lot 602 = Logement F2

- **Dans le BATIMENT H :**

Lot 702 = Logement G4

- **Dans le BATIMENT J :**

Lot 904 = Logement I5

Lot 905 = Logement I3

- **Dans le BATIMENT K :**

Lot 1005 = Logement J3

Lot 1006 = Logement J5

- **Dans le BATIMENT L :**

Lot 1103 = Logement K4

- **Dans le BATIMENT M :**

Lot 1202 = Logement Mas 4.

Il m'indique que ces appartements sont inoccupés ce jour, que certains sont sinistrés et que d'autres sont en travaux. Il me confie une clé passe partout et me remet un plan de la résidence, pour nous localiser lors de notre mission.

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT :

Monsieur BIZODOT Robin m'indique que les appartements de la résidence sont exploités et gérés dans le cadre d'une résidence de tourisme par la société GARDEN & CITY. Il ne détient pas le contrat mentionnant les conditions de cette exploitation commerciale et m'indique que je peux le demander par mail à la société GARDEN & CITY : je le demande par mail.

Il me précise que l'ensemble du mobilier et des équipements meublant les appartements est la propriété de la société GARDEN & CITY.

Il m'indique que ces appartements sont inoccupés ce jour.

Concernant la résidence de tourisme, il m'indique que :

Sise au pied du Mont-Ventoux, la résidence se compose de 83 maisons mitoyennes de 4 à 8 personnes, climatisées. Elle est équipée d'une piscine extérieure semi couverte, de bains à remous, d'un sauna, d'un hammam et d'une salle de gym.

INFORMATIONS SUR LA VILLE :

Situé au nord de Vaucluse, à la limite de la Drôme, Malaucène est un beau village provençal installé à 350 m d'altitude, au pied du versant nord du mont Ventoux, dont il constitue la principale porte d'entrée. Le village blotti autour de son ancien « château » (une tour forte plus exactement) aménagé en calvaire au XVIII^e siècle est ceinturé par un boulevard circulaire bordé de platanes centenaires. La ville est traversée par la source du Groseau qui dans le passé a été une zone d'activité intense avec de nombreux moulins, filatures et jusqu'il y a encore très peu de temps des papeteries (2009).

À 9 km au sud de Vaison-la-Romaine et à 18 km au nord de Carpentras, Malaucène se trouve à moins de 50 km de la gare TGV et de l'aéroport d'Avignon, à 30 km de l'autoroute A7 et à moins de 40 km d'Orange et de l'autoroute A9.

Capitale du Mont-Ventoux, Malaucène est le point de départ de nombreuses promenades pédestres, équestres, sans oublier le vélo ! Les cyclistes apprécient l'ascension de cette montagne mythique mais aussi les petites routes des Dentelles de Montmirail, des gorges du Toulourenc.

DESCRIPTION DU BIEN SAISIS :

À mon arrivée dans la résidence, je constate la présence au Nord, l'accueil de la résidence, au Sud, le parking ouvert et non numéroté et au-dessous des logements A au Sud, le parking souterrain : aucune des places de stationnement n'est numérotée.

Le restant de la résidence s'étend à l'Est.

Puis, je procède lot par lot :

LOT N° 406 – D1

Ce logement est sis à l'étage, j'y accède par un escalier carrelé et il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, à l'Ouest devant son entrée.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la baie vitrée sans poignée, à l'Ouest, j'accède à la pièce de vie qui comporte un placard fermé par une porte à gauche, le tableau électrique à gauche et un globe au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Un globe au plafond et deux appliques côté Nord
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès

Cette pièce dessert un hall au Sud, avec une porte et un point lumineux, qui dessert un WC, une salle de bains et une chambre.

Les WC, à l'Ouest, sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond.

La salle de bains, à l'Est, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Sud comporte : côté Ouest un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que des gaines techniques, d'une porte et un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une baie vitrée un battant côté Ouest munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 405 – D2

Ce logement est sis à l'étage, j'y accède par un escalier carrelé : la porte d'entrée est sise au Nord.

Il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, à l'Est, donnant vue sur l'arrière de la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée au Nord, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à droite de la porte d'entrée et deux globes au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Deux appliques côté Sud
- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux

Cette pièce dessert un hall au Sud avec une porte et un point lumineux, qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC, à l'Est, sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond.

La salle de bains, à l'Est, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Ouest comporte : est posé ainsi que des gaines techniques, et un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, d'une porte et un point lumineux.

LOT N° 404 – D5

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise au Nord.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée au Nord, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques côté Sud, un globe et une sortie de fils électriques
- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux

Les murs sont moisis et humides en partie basse de part et d'autre de la porte d'entrée et sous la cuisine.

Cette pièce dessert un hall au Sud avec porte et un point lumineux, qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC, à l'Est, sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond. Le mur contre le coin cuisine est moisi en partie basse.

La salle de bains, à l'Est, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une sortie de fils électriques au-dessus du miroir, d'une sortie de fils électriques au plafond, d'une porte, d'une bouche de ventilation et de fixation pour un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, d'une porte et un point lumineux.

LOT N° 403 – D6

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Est.

J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse à l'Ouest, au Nord, une salle de bains et une chambre.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée, puis un placard une porte et un placard deux portes en bois.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques côté Sud, un globe et un point lumineux
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains comporte un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, une douche avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, d'une porte, une bouche de ventilation et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur et d'un toilette.

La chambre au Nord comporte un radiateur électrique, une fenêtre un battant, un globe, d'une porte, une applique et un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux.

J'accède à l'étage au moyen d'un escalier en bois peint.

Le hall comporte un point lumineux et dessert deux chambres, une salle de bains et un WC

La salle de bains, à l'Est, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une sortie de fils électriques au-dessus du miroir, d'une sortie de fils électriques au plafond, d'une bouche de ventilation et de fixation pour un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Ouest comporte : un placard deux portes muni d'un dressing, une porte fenêtre un battant munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

De cette chambre, j'accède à un balcon avec rambarde et point lumineux, donnant à l'Ouest.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing, une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 402 – D7

Ce logement est sis au premier étage, la porte d'entrée est sise au Sud.

Il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée au Sud, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques côté Sud, un globe et une sortie de fils électriques

- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux
- Une fenêtre deux battants au Sud avec volets bois endommagés

Cette pièce dessert un hall à l'Est, qui comporte une porte et un point lumineux et qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes et un globe au plafond. Le mur contre le coin cuisine est moisi en partie basse.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une sortie de fils électriques au-dessus du miroir, d'une sortie de fils électriques au plafond, d'une bouche de ventilation et de fixation pour un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et d'une porte. Je note la présence d'une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 401 – D8

Ce logement est sis au rez-de-chaussée la porte d'entrée est sise au Sud.

Il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence. Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée au Sud, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques côté Sud, un globe et une sortie de fils électriques
- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux
- Une fenêtre deux battants au Sud avec volets bois endommagés

Les murs sont moisis et humides en partie basse de part et d'autre de la porte d'entrée et sous la cuisine.

Cette pièce dessert un hall au Nord, qui comporte un point lumineux et une porte et qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond. Le mur contre le coin cuisine est moisi en partie basse.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une sortie de fils électriques au-dessus du miroir, d'une sortie de fils électriques au plafond, d'une porte, d'une bouche de ventilation et de fixation pour un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing.

Je note la présence d'une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, d'une climatisation DAIKIN, d'une porte et d'un point lumineux.

LOT N° 504 – E4

L'entrée de ce logement sis au rez-de-chaussée se réalise au Sud : il est composé d'une pièce de vie, d'un hall desservant une salle de bains et des toilettes séparé à l'Est.

Il dispose d'une terrasse dont le sol est en bois au Nord.

Un escalier en bois dessert deux chambres dont une sur le palier et une séparée et une salle de bains avec toilettes et douche.

Je note que cet appartement, équipé comme les précédents visités, est sinistré : les murs au rez-de-chaussée sont très largement moisissés en partie basse.

LOT N° 505 – E5

L'entrée de ce logement sis au rez-de-chaussée se réalise au Sud : il est composé d'une pièce de vie, d'un hall desservant une salle de bains et des toilettes séparé à l'Est.

Il dispose d'une terrasse dont le sol est en bois au Nord.

Un escalier en bois dessert deux chambres dont une sur le palier et une séparée et une salle de bains avec toilettes et douche.

Je note que cet appartement, équipé comme les précédents visités, est sinistré : les murs au rez-de-chaussée sont très largement moisissés en partie basse.

LOT N° 506 – E6

L'entrée de ce logement sis au premier étage se réalise au Nord : il est composé d'une pièce de vie, d'un hall desservant une salle de bains et des toilettes séparé à l'Est.

Il dispose d'une terrasse carrelée devant l'entrée du logement au Nord.

Il comporte une chambre.

Je note que cet appartement, équipé comme les précédents visités, à l'exception des radiateurs et de certains appareillages électriques qui sont manquants, est sinistré : les murs sont très largement moisissés en partie basse et le plafond dans la pièce de vie s'est effondré partiellement.

LOT N° 601 – F1

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Ouest.

J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse au Nord, une salle de bains et un Wc.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, au Nord, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée, puis un placard une porte.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés : l'une des vitres est cassée
- Deux appliques côté Sud, un globe et un point lumineux
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains au Nord comporte un meuble vasque avec étagères sans porte, une baignoire avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, une bouche de ventilation, d'une porte et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Le WC au Sud comporte une cuvette de toilettes, un globe au plafond, d'une porte et une bouche de ventilation.

J'accède à l'étage au moyen d'un escalier en bois peint.

Le hall comporte un point lumineux et dessert une chambre, une chambre palière et une salle de bains avec toilettes.

La salle de bains, au Nord, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation et d'un sèche serviette, d'un WC d'une porte, et d'un fenestron. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Ouest comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et un placard une porte contenant le chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX, une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, d'une porte et un point lumineux.

La chambre palière à l'Est, comporte un radiateur électrique, un fenestron donnant côté nord, deux appliques et un placard une porte.

LOT N° 602 – F2

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Ouest.

J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse au Sud, une salle de bains et un Wc.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, au Sud, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée, puis un placard une porte.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN

- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés : l'une des vitres est cassée
- Deux appliques côté Sud, un globe et un point lumineux
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains au Sud comporte un meuble vasque avec étagères sans porte, une baignoire avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, une bouche de ventilation, d'une porte et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Le WC au Nord comporte une cuvette de toilettes, d'une porte, un globe au plafond et une bouche de ventilation.

J'accède à l'étage au moyen d'un escalier en bois peint.

Le hall comporte un point lumineux et dessert une chambre, une chambre palière et une salle de bains avec toilettes.

La salle de bains, au Sud, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette, d'un WC et d'un fenestron. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et un placard une porte contenant le chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX, une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

La chambre palière à l'Ouest, comporte un radiateur électrique, un fenestron donnant côté nord, deux appliques et un placard une porte.

LOT N° 702 – G4

Ce logement est sis à l'étage, j'y accède par un escalier carrelé et il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, au Sud devant son entrée.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la baie vitrée au Sud, j'accède à la pièce de vie qui comporte un placard fermé par une porte à gauche, le tableau électrique à gauche de l'entrée de la chambre, un globe et un point lumineux au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Un globe au plafond et deux appliques côté Nord
- Une bouche de ventilation

- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que des gaines techniques.

Cette pièce dessert un hall à l'Est, qui comporte une porte et un point lumineux et qui dessert un WC et une salle de bains.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, d'une porte, une cuvette de toilettes et un globe au plafond.

La salle de bains, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Est comporte : côté Sud, un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une fenêtre munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 311 - C12

Ce logement est sis au rez-de-chaussée et il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, au Nord devant son entrée.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la baie vitrée au nord, j'accède à la pièce de vie qui comporte un placard fermé par une porte à gauche, le tableau électrique à gauche et un globe au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Un fenestron muni de volets bois dégradée
- Un globe au plafond et deux appliques
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès

Cette pièce dessert un hall à l'Ouest, qui comporte un point lumineux et une porte, qui dessert un WC, une salle de bains et une chambre.

Les WC, au Nord, sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond.

La salle de bains, au Sud, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Ouest comporte : côté Nord, un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que des gaines techniques, d'une porte, et un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une baie vitrée un battant côté nord, munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 905 – I 3

Ce logement est sis à l'étage, j'y accède par un escalier carrelé et il bénéficie d'une terrasse carrelée, bordée par un muret, à l'Est devant son entrée.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la baie vitrée à l'Est, j'accède à la pièce de vie qui comporte un placard fermé par une porte à gauche, le tableau électrique à gauche et un globe au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Un globe et un point lumineux au plafond et deux appliques
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès

Cette pièce dessert un hall au Nord, qui dessert un WC, une salle de bains et une chambre : il comporte une porte d'accès et un globe au plafond.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes et un globe au plafond.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Nord comporte : côté Est un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que des gaines techniques, et un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une baie vitrée un battant côté Est munie de volets bois endommagés et une fenêtre deux battants au Sud munie de volets bois, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 904 – I 5

Ce logement est sis à l'étage, j'y accède par un escalier carrelé : la porte d'entrée est sise à l'Ouest.

Il bénéficie d'un balcon carrelé, bordée par un muret, au Sud, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée à l'Ouest, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à droite de la porte d'entrée et deux globes et un point lumineux au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de deux battants munis de volets bois dégradés

- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Deux appliques côté Sud
- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que les arrivées d'eaux et gaines électriques.

Cette pièce dessert un hall à l'Est, qui comporte une porte et un point lumineux et qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes d'une porte, et un globe au plafond.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Nord comporte : un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux.

LOT N° 1006 – J 2

Ce logement est sis au rez-de-chaussée la porte d'entrée est sise au Sud. Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la porte d'entrée au Sud, j'accède à la pièce de vie qui comporte le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques côté Sud, un globe et une sortie de fils électriques
- Une bouche de ventilation
- Un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux
- Une fenêtre deux battants au Sud avec volets bois endommagés

Les murs sont moisissés et humides en partie basse de part et d'autre de la porte d'entrée et sous la cuisine.

Cette pièce dessert un hall à l'Est, qui comporte un point lumineux et une porte et qui dessert un WC, une salle de bains.

Les WC sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes, d'une porte et un globe au plafond. Le mur contre le coin cuisine est moisi en partie basse.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une sortie de fils électriques au-dessus du miroir, d'une sortie de fils

électriques au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et de fixation pour un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Nord comporte : un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une fenêtre deux battants munie de volets bois endommagés, d'une porte, d'une climatisation DAIKIN et d'un point lumineux.

LOT N° 1005 – J 3

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Est.

J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse à l'Ouest, une salle de bains et un WC.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Ouest, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique, puis un placard une porte. Les murs sont humides et se délitent en partie basse entre le hall et la pièce de vie.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés : l'une des vitres est cassée
- Deux appliques côté Sud, un globe et un point lumineux
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains comporte un meuble vasque avec étagères sans porte, une baignoire avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, une bouche de ventilation, d'une porte et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Le WC comporte une cuvette de toilettes, d'une porte, un globe au plafond et une bouche de ventilation.

J'accède à l'étage au moyen d'un escalier en bois peint.

Le hall comporte un point lumineux et dessert une chambre, une chambre palière et une salle de bains avec toilettes.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte et d'un sèche serviette et d'un WC. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Ouest comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et un placard une porte contenant le chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX, une porte fenêtre un battant munie de volets bois endommagés, d'une porte, une climatisation DAIKIN et un point lumineux. Elle dessert un petit balcon.

La chambre palière à l'Est, comporte un radiateur électrique, un fenestron donnant côté nord, deux appliques et un placard une porte.

LOT N° 1103 – K 4

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Ouest. J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse au Nord, une salle de bains et un WC. Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, au Nord, donnant vue sur l'entrée de la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique, puis un placard une porte.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés : l'une des vitres est cassée
- Deux appliques côté Sud, un globe et un point lumineux
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains à l'Est comporte un meuble vasque avec étagères sans porte, une baignoire avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, une bouche de ventilation, d'une porte et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Le WC au Sud comporte une cuvette de toilettes, un globe au plafond, d'une porte, et une bouche de ventilation.

J'accède à l'étage au moyen d'un escalier en bois peint.

Le hall comporte un point lumineux et dessert une chambre, une chambre palière et une salle de bains avec toilettes.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'un WC, d'une porte, et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Sud comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et un placard une porte contenant le chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX, une porte fenêtre un battant munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, d'une porte et un point lumineux. Elle dessert un petit balcon.

La chambre palière au Nord, comporte un radiateur électrique, un fenestron donnant côté nord, deux appliques et un placard une porte.

LOT N° 109 – A2

Ce logement est sis au rez-de-chaussée, j'y accède par une baie vitrée et il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Ouest devant son entrée.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Depuis la baie vitrée à l'Ouest, j'accède à la pièce de vie qui comporte un placard fermé par une porte à gauche, le tableau électrique à gauche et un globe au plafond et un coin cuisine avec crédence en faïence.

La pièce de vie comporte :

- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Une fenêtre deux battants munie de volets bois dégradée
- Un globe au plafond et deux appliques côté Nord
- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès

Cette pièce dessert un hall au Sud, avec une porte et un point lumineux, qui dessert un WC, une salle de bains et une chambre.

Les WC, à l'Ouest, sont équipés de : une bouche de ventilation, une cuvette de toilettes et un globe au plafond.

La salle de bains, à l'Est, est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un spot au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte, et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La chambre donnant côté Sud comporte : côté Ouest un placard muni d'une porte et dans lequel le chauffe-eau électrique de marque Chaffoteaux est posé ainsi que des gaines techniques, et un placard deux portes muni d'un dressing. Je note la présence d'une baie vitrée un battant côté Ouest munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, une porte et un point lumineux.

LOT N° 103 – A6

Ce logement est sis au rez de chaussée, la porte d'entrée est sise à l'Ouest.

J'accède dans un hall, qui dessert la pièce de vie avec terrasse à l'Est, une salle de bains avec toilette et une petite chambre à l'entrée.

Il bénéficie d'une terrasse en bois, bordée par un muret, à l'Est, donnant vue sur la résidence.

Je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc.

Le hall comporte un globe, le tableau électrique à gauche de la porte d'entrée, puis un placard une porte en bois et un second placard muni de deux portes en bois.

La pièce de vie comporte :

- Un coin cuisine avec évier en inox avec robinet mitigeur, plan de travail et meubles de cuisine intégrée
- Une climatisation DAIKIN
- Une baie vitrée munie de trois battants dont un fixe, de volets bois dégradés
- Deux appliques, un globe et un point lumineux

- Une bouche de ventilation
- Une porte d'accès.

La salle de bains comporte un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte d'accès, d'un WC et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur et d'un toilette.

L'espace ouvert à droite donne accès à une petite chambre munie d'un fenestron avec volet bois, d'un point lumineux et d'un radiateur électrique.

Puis, j'accède à l'étage par un escalier en bois peint : le palier dessert une chambre palière, une chambre, une salle de bains et des WC séparé.

Le hall comporte un point lumineux.

La salle de bains est équipée de : un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une baignoire avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'une porte, et d'un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Les WC comporte une cuvette de toilettes, une bouche de ventilation, un point lumineux et une porte d'accès.

La chambre donnant côté Est comporte : un placard deux portes muni d'un dressing et un placard une porte contenant le chauffe-eau de marque CHAFFOTEAUX, une porte fenêtre un battant munie de volets bois endommagés, une climatisation DAIKIN, d'une porte, et un point lumineux. Elle dessert un petit balcon.

La chambre palière donnant côté Ouest, comporte un radiateur électrique, un fenestron donnant côté nord, deux appliques et un placard une porte.

LOT N° 1202 – MAS 4

J'accède à ce logement par la porte fenêtre sise au Sud. Il dispose d'une terrasse dallée sise au Sud Est, donnant vue sur la piscine de la résidence.

Puis, je pénètre dans le logement : je constate que les sols de l'appartement sont carrelés et munis de plinthes, et que les plafonds et les murs sont peints en blanc et sable. Les menuiseries sont en bois peints.

Depuis la porte fenêtre en bois un battant sans volet, j'entre dans la pièce de vie, qui comporte une fenêtre en bois deux battants, munie de volet bois, donnant côté Est. Elle est équipée d'un globe au plafond et d'un point lumineux, d'une climatisation DAIKIN et de deux appliques.

Côté Ouest, un hall est utilisé comme l'espace cuisine : il n'y a pas de fenêtre, elle est équipée d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation et du tableau électrique.

Ce hall dessert une salle de bains au Nord : elle ne comporte pas de fenêtre. Elle comporte un meuble vasque avec étagères sans porte, une baignoire avec paroi vitrée, un miroir, une applique au-dessus du miroir, un globe au plafond, une bouche de ventilation, d'une porte et un sèche serviette. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

Puis, un couloir orienté au Sud dessert un WC au Nord, et deux chambres au Sud : ce couloir comporte un placard muni de deux portes coulissantes et un point lumineux.

Le WC comporte une cuvette de toilettes, un globe au plafond, un lave-mains, une porte et une bouche de ventilation.

La chambre au fond au Sud comporte une salle de bains avec douche et WC, un placard deux portes coulissantes, une porte fenêtre deux battants munie de volet bois endommagé, une climatisation DAIKIN, d'une porte et un point lumineux. Sa salle de bains comporte un meuble vasque avec étagères mais dépourvu de porte, d'une douche avec paroi vitrée, d'un cadre de miroir, d'une applique au-dessus du miroir, d'un globe au plafond, d'une bouche de ventilation, d'un WC, d'une porte et d'un sèche serviette et d'un fenestron. Les robinets sont mitigeurs. Les murs sont faïencés autour des équipements sanitaires sur un 1,80 mètres de hauteur.

La seconde chambre donnant côté Sud Est comporte : un placard, deux fenêtrons un battant, avec grille une climatisation DAIKIN, une porte, deux appliques et un point lumineux.

Puis, nos opérations étant terminées, je referme les lieux et remets les clés à la réception de la résidence.

Monsieur BIZODOT Robin me précise que la résidence est raccordée au tout à l'égout.

J'annexe au présent les photographies des lots et de la résidence, prises lors de mon intervention sur 154 pages.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Caroline BOURDENET

Commissaire de Justice Associée.

